

Décision

Générale

colonial

Décision n° 584 du 19 mai 1961 :

n° 584

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 mai 1961

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro

31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Au titre du congé annuel prévu par l'arrêté n° 59/SPCG du 17 mai 1958, une autorisation d'absence pour la durée des Vacances scolaires à passer au Creusot, 37, rue Jouffroy (Saône-et-Loire) est accordée à M. Claire Alexandre, instituteur du 9e échelon (indice 340, groupe III). M. Claire qui voyagera accompagné de son épouse et de sa fille Joëlle âgée de 15 ans quittera Djibouti par avion le 2 juin 1961. A l'issue de son congé M. Claire Alexandre regagnera son poste dans les mêmes conditions suivant les instructions qui lui seront données. La dépense est imputable sur le Budget local, exercice 1961.